



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 33693

Texte de la question

M. Jacques Pélissard appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'extrême lenteur du règlement du dossier d'indemnisation des porteurs de titres russes. Depuis les accords franco-russes signés le 26 novembre 1996, les personnes concernées n'ont toujours pas été indemnisées. Le recensement des ayants droit, qui a commencé en juillet 1998, est terminé et le dossier semble aujourd'hui s'enliser. Pourtant, le Gouvernement s'était engagé en février 1999 à déposer un projet de loi destiné à établir les modalités de répartition des indemnités. Or, aucun texte en la matière n'a été inscrit à l'ordre du jour des travaux parlementaires et aucun remboursement des épargnants concernés ne semble se préciser. L'inquiétude est donc grande chez les porteurs d'emprunts russes de voir les versements fortement retardés, ce qui serait ressenti comme une véritable injustice. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser quel est le calendrier arrêté par le Gouvernement et quelles sont les dispositions qu'il entend prendre pour répondre aux légitimes attentes des porteurs d'emprunts russes.

Texte de la réponse

Les particuliers qui le souhaitent avaient la possibilité, entre le 6 juillet 1998 et le 5 janvier 1999, de déposer leurs titres d'emprunts russes dans l'une des 4 000 trésoreries publiques, afin que ceux-ci soient recensés. Ces titres sont en cours de traitement. A ce jour, près de 75 % de ces titres ont été vérifiés par le Trésor public, dont les agents procèdent depuis plusieurs mois à ce travail minutieux et inédit avec beaucoup de dévouement. Au total, plus de 300 000 porteurs ont fait recenser plus de 9 millions de titres, la plupart rédigés en cyrillique, et dont les services ont répertorié 4 000 variétés différentes. Les sommes correspondant aux six premiers versements effectués par la Russie ont été affectées à un compte spécial du Trésor. Dans les prochaines semaines, M. Jean-Claude Paye, conseiller d'Etat, remettra au Gouvernement un rapport et des propositions concernant les modalités d'indemnisation des porteurs de titres d'emprunts russes. Ce rapport servira de base à un projet de loi qui sera soumis au Parlement dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Pélissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33693

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 1999, page 4644

Réponse publiée le : 4 octobre 1999, page 5745